

AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Mardi 02 juillet 2024 à 18h30,
Salle du conseil à la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 28/05/2024.
 - 2 Rapport d'activités 2023 du SIVU Enfance/Jeunesse.
 - 3 Fonds de concours solidarité de GrandAngoulême.
- Informations et questions diverses.

Fait à Touvre, le 25 juin 2024

Brigitte BAPTISTE,
Maire de Touvre



Affiché et publié le 25 juin 2024